

CBA CAMBOURNAC

INTRODUCTION

1/ DES GUERRES LIMITEES AUX XVII° ET XIX° SIECLES.

11/ LA GUERRE CIVILE ANGLAISE.

12/ LA GUERRE DE 1870 - 1871.

2/ GUERRE ILLIMITEE, GUERRE TOTALE ?

3/ LES LIMITATIONS A LA GUERRE

31/ Les limitations physiques

32/ Les limites éthiques ou par intention.

CONCLUSION

INTRODUCTION

Les guerres occidentales de ces dix dernières années ne viennent-elles pas infliger un démenti au plus renommé des stratégestes, c'est-à-dire à Clausewitz, qui affirmait : " La guerre étant un acte de violence, il n'y a pas de limite à la manifestation de cette violence, chacun des adversaires faisant la loi à l'autre, d'où résulte une action réciproque qui, en tant que concept, doit aller au sommet ?"

Les conflits de " basse intensité " du type de celui de l'ex-Yougoslavie ont plus illustré l'absence d'emploi des armes comme mode de résolution de la crise que leur usage. Les chefs avaient dans leurs missions la maîtrise de la force et non l'optimisation des conditions de son utilisation.

Les impératifs humanitaires de nos conflits sur-médiatisés pourront-ils limiter les guerres ? Déployer des unités nombreuses et bien équipées, tout en maîtrisant en permanence la force et en visant la résolution du conflit par des actions périphériques, revient à une certaine forme de guerre limitée telle qu'on la pratiquait au XVII^e siècle : " Il faut épuiser tous les autres moyens de vaincre avant d'en venir à une action, les habiles généraux cherchent moins à livrer des combats où les deux partis risquent également, qu'à ruiner l'ennemi par d'autres voies ". C'était juste avant que Turenne ne se fasse le héraut de l'action offensive contre les tenants de la guerre de siège !

Avant d'essayer d'approcher une définition de la guerre limitée (et éventuellement de son opposé), il peut être instructif, au cours d'un rapide survol, de voir si les siècles passés en ont connu. L'évocation de guerres de types différents et dont les protagonistes furent de nationalités différentes permettra d'enrichir cette réflexion.

1/ DES GUERRES LIMITEES AUX XVII^e ET XIX^e SIECLES.

11/ LA GUERRE CIVILE ANGLAISE.

Il peut paraître paradoxal d'évoquer les guerres limitées au travers d'une guerre civile. On lui assigne habituellement un caractère inexpiable. On y trouve les plus grands raffinements de cruauté. Les ravages y sont importants, les conséquences catastrophiques mais surtout, ce sont durée et violence des comportements qui donnent de l'ampleur aux malheurs qu'elle provoque. L'évocation des Guerres de Vendée, notamment le massacre des Lucs ou plus près de nous de la guerre civile espagnole où le clergé eut beaucoup à souffrir, va dans ce sens. Pourtant la guerre civile qui déchira l'Angleterre à partir de 1642 fut réellement une guerre limitée. Les guerres civiles ont souvent ce caractère. Elles mettent rarement en jeu des forces armées et des moyens considérables et les belligérants qui s'y affrontent sont en petit nombre. De plus cette limitation s'applique aussi aux lieux des combats. Les ravages des guerres de Vendée ne s'étendirent qu'à Lyon et Toulon et encore de façon très secondaire. La Fronde fut parisienne et n'affecta en dehors de Paris que le sud de la capitale.

La guerre civile anglaise ne dure que neuf ans et moins encore même, car l'intensité et l'extension des combats se limitent aux années 1642 à 1646. D'autres aspects permettent d'insister sur ce caractère limité. L'origine de ce conflit trouve sa source dans l'imposition par Charles I^{er} de la liturgie anglicane à l'Ecosse. Celle-ci provoque des émeutes (23 juillet 1637 dans la cathédrale Saint-Gilles d'Edimbourg), puis une révolte et enfin la guerre des deux évêques. Le roi, qui gouvernait seul, est alors obligé d'appeler deux parlements. Le " Court Parlement " (13 avril - 5 mai 1640) et le " Long Parlement " qui ne fut dissout qu'en 1660. La guerre ne commence réellement que lorsque le roi lève son étendard le 22 août 1642. Elle tourne à l'avantage du parlement à la bataille de Naseby le 14 juin 1645. Les centres de résistance royalistes seront actifs jusqu'en 1646, avec des sursauts en 1648 et 1651.

Les Anglais ressentirent très mal ces combats auxquels la majorité d'entre eux ne participèrent pas. C'est d'ailleurs une caractéristique des guerres civiles que cette non participation de la majorité des habitants, en dehors d'épisodes localisés comme ceux de la guerre de Vendée qui ne laissent d'autre choix que la lutte ou la fuite. Par là même, toute guerre civile est limitée, puisque seules des minorités y participent. Les épisodes sanglants de la Libération, qui s'apparentent à une guerre civile, sont le fait d'une minorité active et organisée - les FTP (Francs Tireurs Partisans) - qui agit dans l'indifférence de la population. Dans l'Angleterre de cette deuxième partie du XVII^e siècle, malgré la levée de milices, ce fut particulièrement le cas. Une très importante minorité de la gentry, voire dans certains comtés la majorité de celle-ci, n'a pas participé aux combats ou même à la vie politique pendant la Guerre Civile.

L'un des exemples les plus éclatants en fut la gentry du Linconshire qui déclara qu'elle ne voulait combattre ni pour, ni contre le roi.

L'autre limitation fondamentale de cette guerre provient des forces en présence. En 1642, ni le roi, ni ses opposants, que l'on appelle communément les parlementaires, n'ont à leur disposition de forces armées. Le roi, en 1642, n'a que 6000 fantassins, 2000 cavaliers, 1500 dragons et pratiquement pas d'artillerie. Ce fut insuffisant pour empêcher une guerre civile, mais celle-ci ne fut en rien comparable, du point de vue militaire, aux conflits continentaux de la guerre de Trente Ans. Les deux camps eurent trop de mal à mettre sur pied leurs forces armées et jusqu'en 1645, ils n'y arriveront pas de façon satisfaisante. Au niveau de chaque comté, les opérations furent d'ampleur très médiocre, tant par le nombre des participants que par les objectifs suivis. On eut donc essentiellement des chevauchées - quelques centaines de cavaliers au maximum - et des escarmouches. Le plus souvent, lorsqu'un comté basculait dans l'autre camp, c'était définitivement. Les quelques batailles de cette guerre furent conduites avec un art de la guerre pour le moins défaillant. En effet, à chaque fois (Newbury en 1643, Marston Moor en 1644 et Newsbury en 1644) les deux camps n'engagent qu'une partie de leur armée. La supériorité en hommes est toujours du côté parlementaire ; l'infanterie royaliste est meilleure ; la cavalerie du roi est chaque fois supérieure mais perd les batailles. Le prince Rupert qui la commande, enfonce bien la cavalerie adverse, mais tarde tellement à exploiter son succès que l'adversaire a le temps de tourner son aile et d'écraser l'infanterie royale.

Enfin, ce fut une guerre limitée dans ses destructions. Malgré la vigueur des affrontements, la dureté des batailles et la profondeur des convictions religieuses, ce ne fut pas - comme en Vendée - une guerre d'anéantissement. Comme le roi, le parlement entendait gouverner au mieux l'Angleterre et non en détruire une partie. Ravages et démolitions, exécutions et confiscations furent donc aussi réduits que possibles, ce qui n'empêcha pas les Anglais de fort mal le supporter. Il y eut des événements graves, comme en mai 1645 le pillage de Lancaster ou l'incendie de Taunton, mais ils restèrent peu nombreux. Les effets économiques ne furent pas mineurs, mais ici encore, sans aucune mesure avec ceux de la guerre de Trente Ans : les échanges et relations commerciales ne furent que très partiellement, et toujours localement, interrompus. Peu de récoltes furent détruites. Les effets politiques se caractérisent de la même façon : les parlementaires vainqueurs ne parvinrent pas à asseoir leur suprématie et le protectorat déboucha sur une restauration. Les idées qu'ils défendaient restèrent par la suite très minoritaires.

Cette guerre fut limitée à tous égards, peut-être parce que ses buts l'étaient. Voici ce qu'en dit Jean-Pierre Poussou : " Il est vrai qu'à aucun moment ils n'avaient eu l'intention de créer un régime nouveau. Ce furent les révolutionnaires les plus conservateurs qui aient jamais existé et il est certain que pour la majorité des Parlementaires, la guerre qu'ils menèrent furent une guerre défensive. C'est pour

préserver leur " constitution " traditionnelle, la " vraie " religion - c'est à dire la leur - et leurs libertés qu'ils s'étaient battus. C'étaient des objectifs considérables, mais qui ne pouvaient entraîner que des résultats mesurés. "

12/ LA GUERRE DE 1870 - 1871.

Plus proche de nous par le coeur et dans le temps, la guerre de 1870 - 1871 est un exemple de guerre limitée : par le nombre des belligérants : deux ; par la durée : six mois de combats, dix mois de guerre, et l'affrontement des seules forces terrestres. Une guerre limitée n'est pas synonyme de guerre sans importance : c'est seulement une guerre qui ne s'étend pas progressivement à d'autres puissances et n'intéresse qu'un nombre limité de théâtres d'opérations. Comme le dit Guy Pedroncini, " au fond presque une tragédie classique - unité de temps, de lieu, d'action - voire un duel. " Car cette guerre fut lourde de conséquences par la naissance d'un antagonisme franco-allemand irréductible, alors que la défaite française met fin à une rivalité séculaire avec la Grande-Bretagne pour le contrôle de l'espace belgo-luxembourgeois.

La première limitation vient de la façon dont est née cette guerre. Napoléon III est empêtré dans la question italienne en vertu du principe des nationalités. Il n'a pas su ou voulu choisir. Sans contenter les Italiens, qui devaient la Vénétie à son intervention, il mécontentait les Allemands par la menace d'intervention sur le Rhin. Les Autrichiens ne sont pas contents pour autant et le demi-succès de l'évacuation de Luxembourg provoque l'inquiétude des Anglais. Les conditions diplomatiques de la guerre de 1870 - 1871 sont donc : une Italie hésitante, une Autriche prudente et une Angleterre méfiante. La Russie est plutôt favorable à Bismarck, pourvu qu'il ne bouleverse pas l'équilibre européen. La marge de manoeuvre de la diplomatie française est d'autant plus limitée que le désastre mexicain s'ajoute à l'échec de modernisation de l'armée française. L'argument militaire n'existe donc pas. La situation diplomatique est peu favorable à la France mais favorable à une guerre limitée.

La question qui lui donnera naissance représentait aussi un enjeu limité. L'encerclement de la France par l'accession probable d'un prince prussien au trône de la très voisine Espagne représente peu de chose par rapport à la menace diffuse et cependant insupportable d'une augmentation de prestige ou de puissance de la Prusse, au sentiment d'une frustration ou à la volonté d'effacer une longue série d'échecs diplomatiques. Les réactions en chaîne seront maladroites. Guillaume I^{er} retire la candidature de Léopold au trône d'Espagne mais la France réclame des garanties. La riposte de Bismarck sera la dépêche d'Ems. La France engage donc la guerre - le 19 juillet - dans des conditions qui n'autorisent plus la recherche

d'alliances et donc limitent d'emblée le conflit. L'Europe va assister en spectatrice au déroulement et à l'issue du tournoi franco-allemand.

La guerre reste aussi limitée parce que les forces françaises étaient surclassées par les forces allemandes et qu'elles étaient mises en oeuvre de manière inférieure. L'armée de 800 000 hommes voulue par Napoléon III après Sadowa aboutissait en final dans le projet du maréchal Niel à une armée de campagne de 400 000 hommes théoriques. La situation des armements ne corrigeait pas cette infériorité numérique. L'artillerie était dans une grande confusion et l'approvisionnement en munitions très problématique. Le plan stratégique, remanié au dernier moment, conduisit à engager les opérations sans vue d'ensemble. Le seul vrai stratège était l'empereur lui-même, mais il ne possédait plus les moyens physiques pour supporter les fatigues d'une campagne, ni la volonté suffisante pour imposer ses vues en raison de l'affaiblissement de son caractère.

Enfin, cette guerre fut limitée dans le temps, puisque la cessation des combats intervint avant l'anéantissement de l'un des protagonistes. La défaite française était irrémédiable mais la survie du pays n'était pas compromise.

2/ GUERRE ILLIMITEE, GUERRE TOTALE ?

Des guerres limitées sont donc possibles. L'étude de ces limitations nécessite auparavant l'examen de ce qui paraît à première vue son contraire, la guerre totale. La vraie question est peut-être : y-a-t-il d'autres guerres que limitées ? Guerre sans limite, guerre limitée, où est la frontière ? Une guerre est toujours limitée dans le temps, par sa localisation, du fait du nombre de ses participants, de l'importance de ses armements et enfin de par la nature de ses objectifs. Une guerre illimitée, où aucune de ces bornes n'existe, ne connaît pas d'illustration dans l'histoire. Il y eut des génocides. La guerre du Paraguay, où la quasi-totalité de la population s'est trouvée décimée en 1870 sous les coups de l'Argentine, de l'Uruguay et du Brésil, n'a pas empêché ce pays de survivre et même de s'agrandir ultérieurement aux dépens de la Bolivie. La conquête italienne de l'Ethiopie est un cas de disparition d'un Etat, mais pas un exemple de " *debellatio* " au sens d'effondrement et de désintégration de l'adversaire. La seconde guerre mondiale offre un exemple de stratégie totale plus que de guerre totale, celle-ci n'ayant pas empêché nombre de populations de vaquer à leurs affaires.

Il est alors plus judicieux de cerner les facteurs d'exacerbation de la guerre pour l'emmener ponctuellement vers des absolus ou des extrêmes. Inévitablement, la politique est le premier d'entre eux. C'est le cas de la Révolution Française ou d'autres circonstances marquées, depuis, au sceau de l'idéologie et des nationalismes. L'intensité des conflits est déterminée par l'hétérogénéité entre les camps opposés. Les différences de cultures, de conceptions morales, juridiques et sociales façonnent largement les armées et déterminent en partie la forme et l'intensité des conflits. A l'aune de ce critère, on comprend bien la différence de nature dans les conflits récents entre Occidentaux - aux Malouines, les Britanniques s'abstiennent d'employer tout leur arsenal - et ceux, par exemple, opposant les communistes aux Occidentaux dans les guerres dites de libération nationale. La nature de la politique - Clausewitz dit : " Si la politique est grandiose et puissante, la guerre le sera aussi " - a été remplacé par l'idéologie. Celle-ci est le principal moteur de la deuxième Guerre Mondiale, des guerres révolutionnaires, civiles ou saintes, qui en termes de victimes et de barbaries tendent le plus vers l'absolu. Si la politique perd tout sens à force d'être oppressive à l'extrême ou utopique, alors la pesanteur militaire l'emporte, les armes deviennent la seule issue, elles échappent à toute logique et mènent à la guerre sans limite.

Enfin, pour répondre à l'interrogation première, convenons avec l'ensemble des stratégestes et historiens contemporains que la seule guerre totale est atomique. Quand bien même elle ne serait pas probable, du moins est-elle possible. " Reste la guerre nucléaire dont le caractère démesuré exclut d'emblée tout espoir d'obtenir grâce à elle une décision politique par la voie d'une victoire militaire. Virtuellement, c'est au fond la première guerre sans limite, tout à la fois bipolarisante, planétaire, idéologique au sens le plus profond du terme et apocalyptique. "

3/ LES LIMITATIONS A LA GUERRE

Le conflit de basse intensité suggère cette guerre limitée mais cette notion plutôt récente n'est pas entièrement neuve. Car Clausewitz déjà distinguait deux genres de guerres : " l'un a pour fin d'abattre l'adversaire, soit pour l'anéantir politiquement soit pour le désarmer...; dans l'autre il suffit de quelques conquêtes aux frontières du pays, soit qu'on veuille les conserver, soit qu'on veuille s'en servir comme monnaie d'échange au moment de la paix ". Si le monde de la guerre se divise en catégories, alors la notion de limite devient implicite. Deux buts dans la guerre suggèrent aussitôt deux buts de guerre de proportion différente. La notion de limitation peut s'appliquer aussi bien au but de la guerre qu'à la violence physique qui s'y développe.

31/ Les limitations physiques

Tout d'abord, les critères de limitation sont physiques. Le premier d'entre eux est le temps. C'est même celui que l'histoire retient pour nommer les guerres : guerre des Six Jours, de Trente Ans, de Cent Ans, de 14 - 18, de 39 - 45, etc... On parle de guerre éclair, de guerre saisonnière (ponctuée par les travaux des champs) et l'on pensait que la guerre de 1914 serait courte. Quand une guerre s'enlise, sa physionomie change du tout au tout. L'exemple vietnamien n'est pas sans conséquence sur la volonté américaine de mener une guerre très courte en Irak, de l'annoncer à une opinion publique qui n'a pas oublié et de tenir ses engagements. Mais en revanche, cette brièveté s'échange contre la densification de la violence. A contrario, la guerre révolutionnaire dite prolongée installe ses combattants dans la durée illimitée. La victoire finale est obtenue par l'accumulation de gains limités dans la durée.

Après le temps, vient l'espace. Plus il est réduit, plus la violence est concentrée. L'étendue est donc facteur de dilution, par là même de limitation. Les guerres napoléoniennes et hitlériennes en Russie en sont des illustrations. Pourtant, la guerre tend toujours à excéder la limite géographique. Dans la guerre du Golfe, Saddam Hussein a joué la carte de l'extension géographique, donc politique, alors que les Américains cherchaient à la circonscire. La guerre du Vietnam avait lieu sur place, mais aussi aux Etats-Unis et dans les capitales ouest-européennes. Mais la limitation de l'espace s'échange contre du temps. La guerre dure plus longtemps sur l'abcès de fixation parce que l'on ne va pas ailleurs, comme en Corée, s'attaquer à ce qui soutient les forces. A contrario, dans le cas irakien, on limite l'espace pour faire vite et parce que cela correspond au but de guerre : libérer le Koweït.

La troisième limitation physique réside dans le volume des forces et l'intensité de leur utilisation. On distingue alors la qualité des moyens employés et leur quantité. La première porte sur le type d'armes et la seconde sur les variations d'intensité de riposte, liée directement à l'action de l'adversaire. On gradue les représailles ou le droit de suite à la mesure de l'incursion. Ici, l'on doit distinguer la volonté hostile de la capacité de détruire. Ceci nous amène à une limitation de la guerre qui procède du vouloir.

32/ Les limites éthiques ou par intention.

Dans ce cas, la limitation est produite par l'intention et non plus par le mouvement interne de la guerre. Sans revenir sur les théories connues de la guerre juste, sur les partisans de la guerre aménagée considérée comme inévitable ou sur ceux qui souhaitent sa mise hors-la-loi, on peut convenir avec Clausewitz que : " lorsqu'on voit les peuples civilisés s'abstenir de mettre les prisonniers à mort et de piller villes et campagnes, c'est que l'intelligence tient une plus large place dans leur conduite de la guerre et qu'elle leur a appris à employer la force de manière plus efficace que par cette brutale manifestation de l'instinct ". Cette mesure dans l'exercice de la violence relève essentiellement, au final, d'un calcul d'intérêts. Il s'agit d'optimiser celle-ci par rapport au but de guerre. Les actions barbares inutiles affaiblissent l'armée, consomment du temps et de l'énergie, en un mot nuisent à l'efficacité. La modération est souvent un calcul. Pour éviter des extrêmes que l'on redoute, il procède d'une dissuasion implicite dans la guerre par la crainte mutuelle qu'un certain type d'action entrepris par l'un conduirait l'autre à agir de même. Cette forme de dissuasion reste précaire. Elle pourrait être évoquée pendant la seconde guerre mondiale pour le non usage des gaz toxiques et des armes bactériologiques.

Enfin, il y a la diplomatie de la violence, c'est à dire l'utilisation de celle-ci comme mode de négociation. On pourrait dire que cette diplomatie n'est rien d'autre que la politique qui s'accomplit par la guerre. Elle présente des difficultés : la guerre ne supprime-t-elle pas le recul nécessaire pour apprécier le franchissement des limites ? Si une telle limite est outrepassée et sous réserve que les décideurs en aient eu conscience, comment la restaurer ? De plus, qu'en est-il de la limite quand les buts de guerre sont différents pour les deux protagonistes ? Les Américains et les Soviétiques ont toujours eu pendant la guerre froide un intérêt commun minimal à cause du risque nucléaire. En revanche, la modération américaine face au Nord-Vietnam n'a eu aucun effet sur les troupes communistes.

Cette limitation tacite présente des dangers. Elle peut devenir une incitation à la rupture de la règle du jeu pour un adversaire qui chercherait à jouer de la surprise. Le premier qui transgresse une situation généralement reconnue bénéficie d'un avantage considérable qui est une option sur la victoire. Cette spéculation est d'autant plus délicate que l'on ne sait jamais si l'adversaire a compris le message, s'il n'interprètera pas cette limitation comme une faiblesse, s'il n'en profitera pas comme d'un répit. Il y a loin de l'auto-limitation à l'auto-limitation mutuelle. Seule une connaissance fine de l'adversaire peut permettre à celle-ci de produire des effets.

Cette analyse des faiblesses de cette diplomatie renforce le primat du but politique comme instrument principal de la limitation de la guerre. " Ainsi, l'objectif politique comme mobile initial de la guerre fournira la mesure du but à atteindre par l'action militaire, autant que des efforts nécessaires ". La fin politique détermine le but stratégique, qui se traduit par le choix des cibles et des moyens, et donc conditionne l'intensité de la violence.

CONCLUSION

La pérennité des principes vus ci-dessus n'est pas obvie. Elle varie selon les conflits et les situations géopolitiques. Aujourd'hui, on a d'autant plus tendance à considérer les conflits auxquels on assiste comme des guerres limitées qu'elles ne se déroulent pas sur le territoire national. De plus, ce n'est qu'à partir du moment où l'avènement d'une forme de guerre plus importante survient, qu'il fait dire que la guerre antérieure a été limitée. Dans la nouvelle donne stratégique mondiale, où l'Etat tend à se dissoudre, les guerres ne se font plus d'Etat à Etat. Elle oppose au contraire des forces qui font des guerres totales - ou extrêmes - face à des Etats ou des alliances qui cherchent à limiter les conflits et l'emploi de la force. Il y a donc une relative homogénéisation pacificatrice au sommet qui s'oppose à une hétérogénéité belliqueuse à la base. La situation yougoslave l'illustre bien. L'Etat, détenteur du monopole de la force, est mis en cause par des micro-sociétés - drogue, mafias, tribalisme, intégrisme, régionalisme, grandes compagnies... - naguère tenues en laisse qui entendent s'exprimer, s'opposer et atteindre leurs objectifs. Elles ne sont pas tenues par les limitations éthiques que nous avons vues et retournent même à leur profit les opinions publiques, nouveau talon d'Achille des sociétés démocratiques, quand elles interviennent militairement dans les conflits.

La guerre n'est pas morte. La guerre totale l'est peut-être. Elle aurait été tuée par un faisceau de guerres ou d'actions limitées que les stratégies de sécurité doivent maintenant gérer. La mutation idéologique, géopolitique et stratégique de la décennie 80 accentue le phénomène. Les grands affrontements paraissent pour l'heure condamnés. La violence semble se "sociologiser", se parcelliser, s'internaliser. Les problèmes intérieurs et extérieurs, la guerre civile et la guerre étrangère tendent de plus en plus à s'imbriquer. Face à la relative avancée des droits de l'homme, au triomphe quasi-universel du libéralisme économique, porteur d'une certaine unification du monde, à l'émergence du conseil de sécurité et à l'intégration de l'Europe, face au développement progressif - "grâce" aux médias - d'une opinion publique internationale, soucieuse d'écologie et de droit humanitaire, les solutions militaires apparaissent coûteuses, incongrues et hors d'âge. Le nouveau paysage international pacifiant est tourné vers la guerre limitée. Ceci explique probablement l'intérêt appuyé des militaires et des industriels pour les armes de frappes chirurgicales, présentées parfois comme des armes pour des guerres limitées.